



## 2019 : dernière ligne droite

### ■ Négociations locales DMS Brest

Dans ce contexte de fusion d'entreprise réchauffé (faut-il rappeler la date de mise en route de la marmite, le 1<sup>er</sup> janvier 2018 ?), la Direction vient d'ouvrir des négociations à Brest. En particulier, la Direction attend des Organisations Syndicales, et donc de vous, de signaler tout usage toujours en vigueur afin de l'inclure / le négocier dans le nouveau périmètre DMS Brest.

**ATTENTION !** Tout usage non réclamé pourrait se voir tout simplement... gommé ! L'UNSA est à votre écoute pour considérer les usages qui vous concernent : nous contacter sur [thales.dms@unsa-industrie.org](mailto:thales.dms@unsa-industrie.org).

✚ 1<sup>er</sup> thème de négociation : conditions d'Astreinte sur le projet SGDM

Ce Maintien en Conditions Opérationnelles pour chasseurs de mine, en vigueur depuis 2009 et aujourd'hui reconduit pour 5 ans, a pour objet une astreinte téléphonique du lundi au samedi et des délais d'intervention pour permettre un retour à la normale sous 3 jours. Les salariés de cette équipe sont engagés jusqu'à fin 2019 : comment se fait-il que la Direction ouvre des négociations sur le sujet uniquement 15 jours avant la date butoir, sans avoir écouté la demande des salariés afin d'aborder ce sujet 6 mois plus tôt ? Comment se fait-il que depuis 2009 rien n'ait pu être négocié proprement pour permettre aux primes accordées à ces salariés au minimum de suivre l'évolution de la politique salariale annuelle ? Comment se fait-il que l'on constate que ces salariés enchaînent déplacement et astreinte sans période de repos ?

L'UNSA soutient les revendications des salariés concernés et demande aussi que soit vérifié l'effectif de l'équipe (constaté en baisse) au regard de la charge à absorber (prévisionnel stable jusqu'en 2022).

✚ Autres thèmes à négocier : l'UNSA demande que soient abordés les points suivants

⇒ Suivi du temps de travail :

- Organisation du temps de travail et modalités de réunion (notamment le vendredi PM),
- Gestion des sorties uniforme pour tous les salariés DMS pour les sorties de fin de journée,
- Afin de rendre égalitaire l'accès aux locaux sociaux et aux locaux syndicaux, système identique de prise en compte du passage aux portillons et du pointage,

⇒ Déplacement (du fait d'avoir un site décentré et mal desservi) :

- Uniformisation du respect des 11h de repos consécutives (indifféremment salariés cadre et non cadre),
- Suppression de la limitation de la prise en charge des frais de garde (indifféremment pour les hommes et pour les femmes, en complément aux modalités de l'accord égalité professionnelle),

⇒ Modalités de la Prime Macron,

⇒ Heures de délégation pour le fonctionnement des sections syndicales et des commissions.

### ■ Repas de Noël... beaucoup d'attente et pour quoi ?

Le menu de Noël fait l'objet chaque année d'une sélection suite à une dégustation proposée à la commission Restaurant parmi plusieurs entrées, plats de résistances et desserts. Le choix s'effectue sur des critères de saveur, de texture et de présentation des plats. Il est navrant de constater une telle différence entre la dégustation et le menu de Noël servi le jeudi 12 décembre. De plus, les salariés ont fait part de leur déception sur l'attente de 45mn dans le froid et sous la pluie ainsi que le manque de convivialité de la salle de restaurant (nappe et décoration). La prochaine commission sera fixée fin janvier, nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires d'ici là. L'UNSA demandera notamment de préciser la décomposition du prix du repas de Noël et la part participative traditionnelle du CSE.



Ni puni·es  
Ni perdant·es



Grève le 17 décembre

# Réforme des retraites



Le Premier ministre a levé le voile sur ses intentions concernant la réforme des retraites. Imprécisions, manque de prospective et nouvelle mesure punitive : tel est le bilan des annonces.

Certes quelques-unes sont à mettre à l'actif des propositions et des actions de l'UNSA :

- ✚ La première génération concernée sera celle née en 1975. Ce qui permet de protéger ceux qui sont à 12 ans de leur retraite et qui ont fait des choix de carrière et de vie en fonction du régime actuel. Ces 12 années laisseront également le temps nécessaire pour améliorer les carrières, les salaires, la qualité de vie au travail de l'ensemble des salariés.
- ✚ Les salariés, nés à partir de 1975, bénéficieront de 100 % de droits acquis dans l'actuel régime. Ce qui est une garantie indispensable en particulier pour celles et ceux qui y ont déjà accompli une part significative de leur carrière

Mais au final le compte n'y est pas ! Pour une grande part, les mesures avancées continuent à entretenir le flou et manquent d'engagements concrets :

- ✚ Les propos sur la pénibilité sont très décevants. Des négociations doivent s'ouvrir rapidement et bien concerner l'ensemble des métiers.
- ✚ Les personnels de santé publique, les forces de l'ordre et les pompiers, les agents territoriaux, les fonctionnaires ayant peu ou pas de primes (dont les enseignants),... restent sur leur faim car aucune garantie ne leur a été concrètement apportée. Il ne suffit pas de dire que des discussions vont commencer, il faut préciser quand, à quel rythme et pour aller dans quelle direction.

Pire, le Premier ministre compte mettre en place, pour l'ensemble des salariés, un âge pivot de 64 ans en 2027 avec une montée en charge dès 2022. Cette mesure financière est particulièrement punitive : dès 2022, les salariés âgés de 62 ans seront obligés de travailler quelques mois de plus sauf à se voir imposer un malus supplémentaire.

L'UNSA avait proposé que ne soit pas mêlées retraite universelle et mesures financières. Le gouvernement a fait le choix contraire et fait porter cet effort supplémentaire aux seuls salariés. Ce n'est pas acceptable pour l'UNSA.

L'UNSA n'est pas dans une logique du tout ou rien qui se traduit très souvent par rien du tout. Au contraire, l'UNSA accentuera ses pressions sur le gouvernement, en discutant et argumentant jusqu'au bout, pour qu'il modifie sa copie.



Pour qu'il n'y ait ni puni·es, ni perdant·es, l'UNSA appelle  
l'ensemble des salariés à se mobiliser  
le mardi 17 décembre à partir de 10h30  
Rassemblement place de la liberté à Brest



L'équipe UNSA souhaite  
de Joyeuses fêtes à tous



**LIBRES ENSEMBLE**

**Ensemble, faisons respecter les valeurs du terrain et le potentiel de chacun.**